



AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

La Ville de Gap lance un appel à candidatures pour :

LA MISE À DISPOSITION D'UN EMPLACEMENT DANS LE PARC GIVAUDAN POUR L'EXPLOITATION D'UNE ACTIVITÉ DE SNACK AMBULANT

Un permis de stationnement pour une occupation précaire du domaine public sera délivré à un commerçant non sédentaire à compter du 1er janvier 2027 au plus tôt, pour l'installation d'un véhicule ambulant léger (camion de moins de 3,5 tonnes ou remorque) spécialisé dans l'exploitation d'une prestation de snacking non sédentaire.

Durée de la convention d'occupation : de la date de signature jusqu'au 31 décembre 2027.

Dossier à retirer :

- auprès de la Direction du Domaine Public et du Stationnement de Voirie, Mairie de Gap, 3 rue Colonel Roux, BP 92, 05007 GAP cedex - Téléphone : 04.92.53.24.64
- sur le site de la Ville de Gap, à l'adresse suivante :
<https://www.ville-gap.fr/appels-manifestation-dinteret>

Références à mentionner impérativement sur le dossier de candidature :

Consultation n° 26110202DPSV

Date limite de remise des candidatures : Le 13 novembre 2026 à 12h

Avis envoyé à la presse le : 08 octobre 2026 à 15h00